

SÉANCE ORDINAIRE Conseil d'établissement – École La Voie 24 octobre 2024, 18h15

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école La Voie, tenue le 24 octobre 2024 à la bibliothèque du 6755 avenue Lavoie à Montréal.

PRÉSENTS :

Ahmed Mohamed Abouelmagd, Naima Ben Lahcen, Ridha Lahiouel, Abdel Hakim Touhmou, Alice Yemetio Ngoula, Awatef Zaiter, Touraya Ait, Stéphanie Arena, Vianney Lanctôt, Isabelle Ruest, Joannie Quintal, Mariève Woodrough, Shaiyan Rahman

ABSENTE : Kristina-Cam Nhi Nguyen

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTES :

Véronique Matteau, directrice
Maude Joyal-Legault, avocate, Bureau des affaires juridiques

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE/ VÉRIFICATION DU QUORUM

Mme Matteau déclare la réunion ouverte. Il est 18h15.

Le quorum est constaté.

2. DÉSIGNATION DE LA SECRÉTAIRE OU DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Il est convenu que la direction prenne les notes.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**IL EST PROPOSÉ PAR M. Touhmou et appuyé par Mme Aït que l'ordre du jour soit adopté.
Adopté à l'unanimité**

ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance / vérification du quorum (2 minutes)
2. Désignation de la secrétaire ou du secrétaire de séance (2 minutes)
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour (2 minutes)
4. Approbation du procès-verbal de la dernière séance du 23 avril 2024 (5 minutes)
 - 4.1 Suivi au procès-verbal
5. Mot de la direction et présentation des membres (10 minutes)
6. Calendrier des séances (Adoption) (5 minutes)
7. Formation obligatoire du ministère : Capsules de formation (10 minutes)
8. Élection de la présidente ou du président (5 minutes)
9. Élection de la vice-présidente ou du vice-président (5 minutes)
10. Règles de régie interne (Adoption) (10 minutes)
11. Formulaire de déclaration d'intérêts (information) (2 minutes)
12. Parole au public (10 minutes)

- 13. Sorties éducatives (approbation) (10 minutes)
 - 13.1 Démarche pour approbation hors-CÉ
 - 13.2 Tableau des sorties éducatives
 - 13.3 Calendrier scolaire 24-25, 20 mars (blocage horaire-5e sec)
- 14. Suivi sur le budget (5 minutes)
 - 14.1 Budget de fonctionnement du CÉ
 - 14.2 Budget de perfectionnement du CÉ
- 15. COSP (Approbation) (5 minutes)
- 16. Points d'information/rapports (15 minutes)
 - 16.1 Direction
 - 16.2 Élèves
 - 16.3 Délégué au comité de parents
 - 16.4 OPP
- 17. Levée de la séance

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE RÉUNION DU 23 avril 2024

IL EST PROPOSÉ PAR M. Touhmou et appuyé par Mme Awatef que le procès-verbal soit adopté avec les modifications suivantes :

- 7.1 « expliquant » au lieu d'« explicatif »
- 7.3 devrions-nous (retrait de la majuscule à « devrions ») envisager une autre destination? (ajout du point d'interrogation)
- 10 ajout: Le président s'assure que tous les membres concernés ont suivi la formation obligatoire.

Adopté à l'unanimité

4.1. Suivi au procès-verbal

La direction revient sur la levée de fonds de la vente des barres de chocolat. Nous avons mis en place un formulaire de consentement à compléter par les parents des enfants intéressés expliquant l'objectif de la vente.

5. MOT DE LA DIRECTION ET PRÉSENTATION DES MEMBRES

La direction souhaite la bienvenue à tous les membres pour cette nouvelle année. La direction revient sur les rencontres qui se sont déroulées avec la direction d'unité des écoles secondaires et avec l'avocate du Bureau des affaires juridiques, tant avec les membres parents (23-24) qu'avec les membres du personnel (23-24) afin d'établir de nouvelles bases de collaboration. Nous rappelons aux membres que ce n'est pas le rôle de la direction ni celui des membres de commenter ce qui se passe dans l'actualité au conseil d'établissement, mais de poursuivre notre collaboration pour le bien de nos élèves et de notre communauté.

La direction en profite pour parler de quelques dossiers.

PROJET ÉDUCATIF :

Tous les membres du personnel enseignant ont suivi une formation sur le coenseignement en début d'année. Nous avons mis en place un service d'orthopédagogie avec plus d'enseignants ressources pour soutenir la réussite de nos élèves. Nous avons travaillé à soutenir le déploiement des mesures adaptatives. De plus, le 11 novembre prochain, il y aura une journée pédagogique dédiée à la formation sur les pratiques efficaces retenues par les enseignants avec les conseillers pédagogiques des Services éducatifs du CSSDM.

PORTES OUVERTES :

Nous avons accueilli 450 personnes, dont 130 familles.

Ils ont pu visiter l'école et déposer un dossier d'inscription.

PLAN DE LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE:

Nous avons mis en place un comité de la prévention de la violence qui se réunira dans les prochaines semaines afin de travailler le Plan de lutte et le présenter au prochain CÉ.

PARASCOLAIRE :

Nous avons le plaisir d'accueillir 2 techniciens en loisirs.

LEVÉES DE FONDS :

Ce point a été abordé lors du suivi du procès-verbal du 23 avril dernier.

PROJET CULTURE À L'AFFICHE

Le 15 novembre prochain, certains élèves de 4^e secondaire iront représenter notre école à l'Hôtel de Ville dans le cadre d'un projet réalisé en classe de CCQ en collaboration avec la Maison de la Culture. Un élève présente les grandes lignes du projet qui ont mené à la réalisation d'affiches en lien avec des thèmes choisis par les élèves.

EXERCICE D'ÉVACUATION

Nous avons fait un exercice d'évacuation le 24 octobre. Tout s'est déroulé dans le calme et l'école a été évacuée en moins de 5 minutes. Un autre exercice aura lieu le printemps prochain.

6. CALENDRIER DES SÉANCES (ADOPTION)

La direction propose un calendrier des séances. Il est convenu d'alterner les journées (mardi et jeudi) et de s'assurer qu'il n'y est pas de conflit d'horaire avec le Comité de parents. La direction rappelle également que nous avons des substituts pour pallier aux absences des membres. Un calendrier modifié sera soumis au prochain CÉ.

7. FORMATION OBLIGATOIRE DU MINISTÈRE : Capsules de formation

Il est discuté de l'importance de suivre les formations. Il est suggéré d'écouter les capsules lors des différents CÉ lorsque les points seront abordés.

8. ÉLECTION DE LA PRÉSIDENTE OU DU PRÉSIDENT

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Zaiter et appuyé par Mme Ben Lahcen de soumettre la candidature de M. Touhmou.

M. Touhmou est élu par acclamation.

9. ÉLECTION DE LA VICE-PRÉSIDENTE OU DU VICE-PRÉSIDENT

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Zaiter de soumettre sa candidature, M, Lahiouel appuie la candidature de Mme Zaiter.

Mme Zaiter est élue par acclamation.

10. RÈGLES DE RÉGIE INTERNE (ADOPTION)

Le document a été remis avant le CÉ. Les règles de régie interne ont été travaillées par le Bureau des affaires juridiques. Il est donc convenu de le regarder durant la séance. Le point 10.3 (Participation à distance) est discuté. Certains membres aimeraient que les séances se tiennent en présentiel alors que d'autres préféreraient l'alternative du mode hybride. Si l'alternative du mode hybride est retenue, une licence ZOOM serait à se procurer sur le budget du CÉ. Il est convenu de revenir sur les règles au prochain CÉ.

11. FORMULAIRE DE DÉCLARATION D'INTÉRÊTS (INFORMATION)

Les membres sont invités à remplir le formulaire et à le remettre à la direction à la fin de la rencontre.

12. PAROLE AU PUBLIC

Un membre du public prend la parole pour parler de son expérience d'assister à un CÉ pour la première fois. Il n'y a pas de questions.

13. SORTIES ÉDUCATIVES (APPROBATION)

13.1 Démarche pour approbation hors CÉ

La direction suggère de reconduire la même procédure que nous avons l'an dernier. Un courriel est envoyé à tous les membres avec les détails de la sortie. Les membres ont 48 heures pour répondre. Si un membre ne répond pas dans les délais, cela est considéré comme une approbation de la sortie.

IL EST PROPOSÉ PAR M. Lancôt et appuyé par Mme Ruest de poursuivre ce mode de fonctionnement.

Approuvée à l'unanimité

13.2 Tableau des sorties éducatives

La direction présente le tableau de sorties à approuver et les détails s'y rattachant. Il est convenu d'approuver les sorties en bloc.

IL EST PROPOSÉ PAR M. Lancôt et appuyé par Mme Arena d'approuver les sorties éducatives.

Approuvé à l'unanimité

13.3 Calendrier scolaire 24-25, 20 mars (blocage horaire- 5^e secondaire)

Les élèves de 5^e secondaire auront une simulation de l'examen d'écriture du ministère le 20 mars 2024 prochain en avant-midi. La direction demande au CÉ de permettre aux élèves concernés de quitter à la maison après la passation de l'examen.

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Awatef et appuyé par Mme Aït de modifier l'horaire.

Approuvé à l'unanimité

14. SUIVI SUR LE BUDGET

14.1 Budget de fonctionnement CÉ

Le CÉ a un budget de 400\$. Il y a des discussions sur les dépenses possibles (licence ZOOM, frais de civilité, soutenir les activités des finissants), aucune décision n'est prise.

8.1 Budget de perfectionnement CÉ

Le président encourage à profiter du montant s'il y a des besoins de formation.

15. COSP (APPROBATION)

La conseillère en orientation présente la planification des contenus en orientation scolaire et professionnelle (COSP) qui seront offerts à chaque niveau cette année. Puisque c'est une planification, des membres parents aimeraient avoir des indications sur le moment des différents ateliers. La direction rappelle que ce sont des contenus prescriptifs. Un membre du personnel rappelle qu'une planification est parfois amenée à changer, mais que tout ce qui est présenté est vu selon les niveaux. Il suggère de modifier le titre du document en indiquant *Année scolaire 2024-2025*. Après échange, il est proposé d'approuver les COSP.

IL EST PROPOSÉ PAR M Lanctôt et appuyé par Mme Yemetio d'approuver la planification des COSP.

Approuvé à l'unanimité

16. POINTS D'INFORMATION/RAPPORTS

16.1 Direction

16.2 Élèves

16.3 Délégué au comité de parents

M. Touhmou, délégué au comité de parents, présente les différents points abordés lors de la dernière rencontre :

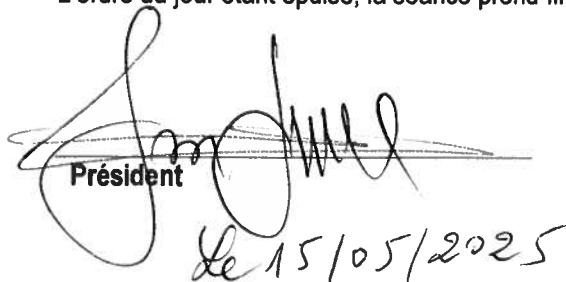
- Présentation du bilan des années 2022-2024 de mise en œuvre du cadre de référence des élèves doués et talentueux par l'équipe DOUÉ du CSSDM.
- Consultation sur la modification au PTRDI 2024-2027 de trois écoles : le CP a approuvé par résolution les modifications proposées par le CSSDM.
- Présentation sur l'assemblée générale des parents par le Regroupement des comités de parents autonomes du Québec.
- Consultation sur la Politique de frais chargés aux parents : le CP a approuvé le document de travail en guise de politique de frais chargés aux parents.
- Présentation sur la Politique sur le maintien et la fermeture des écoles par le service de l'organisation scolaire du CSSDM : le CP a approuvé ladite politique en vertu de l'article 212 de la LIP.
- Présentation sur le Regroupement des comités de parents autonomes du Québec
- Présentation sur l'implication des parents
- Assemblée générale annuelle le 29 octobre 2024.

16.4 OPP

Plusieurs parents ont été nommés lors de l'assemblée.

17. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est 19h52.


Président
Le 15/05/2025

Directrice